

Votre médecin est membre du réseau régional de cancérologie OncoCentre

Qu'est-ce qu'OncoCentre ?

OncoCentre est un groupement de coopération sanitaire regroupant l'ensemble des établissements et centres de radiothérapie de la région qui prennent en charge des patients présentant un cancer.

Pourquoi un réseau ?

Le réseau permet aux médecins et aux soignants de mieux coordonner leurs actions. Il assure une meilleure continuité du suivi médical. Il optimise les méthodes de diagnostic et de traitement notamment grâce à des référentiels utilisés par l'ensemble des spécialistes de la région.

Votre dossier sera discuté dans le cadre d'une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire

Dans quel but ?

Ces réunions médicales sont organisées afin que vous puissiez bénéficier de la discussion et des avis de plusieurs professionnels compétents, de spécialités complémentaires, qui proposeront la meilleure stratégie thérapeutique.

Votre dossier sera informatisé

Est-ce nécessaire ?

L'informatisation de votre dossier facilite la transmission de l'information entre les professionnels de santé, y compris votre médecin traitant. Ainsi, votre équipe soignante pourra consulter les informations nécessaires à votre prise en charge, à tout moment de votre parcours de soins. L'accès à ces informations répond à des normes strictes de confidentialité et de sécurité : seuls les membres du réseau qui se sont déontologiquement engagés bénéficieront de ces accès. Le nom des professionnels consultant votre dossier ainsi que la date et l'heure de connexion seront mémorisés. Vous pourrez à tout moment obtenir ces informations en vous adressant à OncoCentre.

Puis-je refuser l'informatisation de mon dossier ?

Vous avez le droit de refuser l'informatisation de votre dossier. Vous pouvez vous y opposer totalement ou partiellement. Dans le cas d'une autorisation partielle, vous pouvez préciser la nature des limitations et l'identité des personnes auxquelles vous souhaitez interdire l'accès au dossier. Parlez-en à votre médecin.

Conformément à la déontologie médicale et aux dispositions de la loi « informatique et libertés » (articles 26, 34 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous pourrez par demande écrite, directement ou par l'intermédiaire de tout médecin que vous aurez désigné, avoir accès au contenu de votre dossier ainsi qu'au détail des informations transmises aux structures d'évaluation.

Les données informatisées sont susceptibles de faire l'objet d'exploitations statistiques **anonymes** à des fins de recherche médicale et plus particulièrement d'évaluation des pratiques. Vous pourrez, par demande écrite, avoir accès au détail des informations transmises.

Pour exercer votre droit d'opposition ou demander l'accès à vos informations, adressez-vous par écrit au :

**Réseau OncoCentre
Centre Hospitalier Bretonneau – 2 boulevard Tonnellé - 37000 TOURS**